



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Service eau biodiversité paysage

COMPTE-RENDU DU COMITE GRAND TETRAS - MASSIF DES VOSGES

DU 9 DECEMBRE 2021

Le comité Grand Tétrás du Massif des Vosges s'est réuni le jeudi 9 décembre 2021 en présentiel à la préfecture d'Épinal, sous la présidence de Monsieur Yves SEGUY, Préfet des Vosges.

Étaient présents et excusés :

voir liste annexée au présent compte-rendu

Documents complémentaires annexés au présent compte-rendu :

Supports des présentations du comité
Rapports finaux de l'étude de faisabilité
Avis de la LPO Grand Est et du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Yves SEGUY, préfet des Vosges, remercie l'ensemble des participants venus nombreux et salue l'implication et le travail de l'ensemble des acteurs. Il est conscient des questions concernant le devenir d'une espèce emblématique dans un massif qui s'oriente vers le tourisme 4 saisons. Il ajoute que l'État est favorable à l'option de tenter une opération de renforcement mais qu'il écoutera avec attention l'ensemble des participants. Il rappelle l'ordre du jour ainsi que les principaux points de présentations et d'échanges prévus lors de ce comité. Il donne la parole au président du PNR des Ballons des Vosges, animateur de la déclinaison du plan national d'actions Grand Tétrás pour le massif des Vosges.

Laurent SEGUIN, remercie le préfet impliqué dans la présidence de ce comité, les partenaires forts que sont la DREAL et la Région Grand Est qui participent activement à l'animation du programme et à la recherche de solutions en faveur du Grand Tétrás, mais également l'ensemble des partenaires présents. Il salue le travail

de partenariat fort et l'importance de la dynamique collective en œuvre autour de ce programme. Il rappelle que la situation du Grand Tétrás au seuil critique de l'extinction s'est confirmée et ce malgré les efforts réalisés et les moyens mobilisés depuis de nombreuses années. Il insiste néanmoins sur l'importance de maintenir une ambition pour cette espèce et pour ces milieux, dont il est l'indicateur principal de qualité. Il insiste sur le fait que le projet de renforcement est à différencier d'un programme de réintroduction. L'idée majeure étant de renforcer l'appauvrissement des derniers gènes vosgiens par l'apport de gènes extérieurs. Enfin, il précise qu'il faudra des efforts de pédagogie et de communication pour expliquer la décision qui sera prise pour qu'il y ait une appropriation de celle-ci par les publics à tous les niveaux. Il présentera ultérieurement la position du Parc naturel régional qui devrait être adoptée en conseil syndical le lendemain.

Sylvie D'ALGUERRE, conseillère régionale, revient sur l'urgence dans laquelle l'espèce se trouve mais aussi sur l'importance du débat dans le choix de la décision qui sera prise. Elle souligne l'attachement fort de la collectivité, et notamment de son président, au Grand Tétrás, de par son statut d'emblème de notre territoire et de son rôle écologique fort aux services des milieux et des autres espèces. Elle souligne l'importance de la pédagogie et de la sensibilisation dans cette démarche et insiste sur l'importance de prendre une décision rapidement.

Point de situation de l'espèce et nouvelle aire de présence par le Groupe Tétrás Vosges (GTV)

Après un rappel de la méthodologie, Alicia CHARENAT du Groupe Tétrás Vosges présente des cartes comparatives de l'aire d'occurrence et de présence constante de l'espèce entre 2011-2015 et 2016-2020. Elle présente ensuite une carte de répartition des différents secteurs dits de sous-population, puis une courbe de l'évolution démographique du nombre d'individus. La rétractation, la diminution et la disparition est générale dans toutes les analyses. Enfin, elle insiste sur les perturbations humaines croissantes contactées sur les appareils photos pour le suivi de l'espèce, notamment liées au contexte de la crise sanitaire mais aussi à l'évolution du tourisme quatre saisons (développement des pratiques libres d'activités de pleine nature) ou à la cueillette illégale de la myrtille.

Françoise PREISS (GTV) rappelle le cadre réglementaire de l'utilisation des appareils photos à déclenchement automatique et son respect par le GTV pour le suivi du Grand Tétrás. Elle insiste sur le fait que les dérangements ont lieu même sur des espaces protégés pour le Grand Tétrás et travaillés depuis plusieurs années avec de l'argent public. Elle rappelle pour finir que la population de Grand Tétrás sur le massif vosgien n'a de sens qu'à l'échelle de ses sous-populations et qu'elles n'ont de sens qu'à l'échelle du Massif et pas uniquement sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Alicia CHARENAT (GTV) conclut en disant que le GTV sera encore très motivé de continuer à travailler sur le Grand tétras d'un point de vue populationnel.

Le préfet remercie le GTV pour son intervention.

Bilan des actions en faveur de la quiétude (PNRBV – DREAL – ONF)

Fabien DIEHL du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) présente dans un premier temps le programme Quiétude Attitude. Les prochaines étapes sont la matérialisation sur le terrain des zones de quiétude par des panneaux permanents ou de la signalétique temporaire hivernale. Dans un deuxième temps, les actions « quiétude » en lien avec l'application et la consolidation de la réglementation sont présentées.

Odile ROCHIGNEUX (DREAL Grand Est) reprend la parole pour présenter un bilan des contrôles quiétude réalisées dans les aires protégées « Grand Tétraz » de l'ensemble du massif par les agents de la police de l'environnement. Elle remercie les DDT et l'ONF, en charge de la coordination de ces opérations. Elle souligne l'absence d'opérations menées dans le 54 et 57 en 2021 et souligne les chiffres importants réalisés sur le département des Vosges.

Samuel CHANIER (Office National des Forêts) remercie l'excellente animation de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature dans les Vosges et la bonne coordination des différents services de police de l'environnement. Il souligne l'implication de l'ensemble des agents assermentés dont ceux du service des douanes associés cette année en lien avec la cueillette illégale de la myrtille. Il met en avant le développement de la pratique du VTT notamment électrique, des activités nocturnes et de la cueillette illégale de la myrtille. Il souligne l'importance des actions de communication dans la presse et de sensibilisation sur le terrain en amont des opérations de contrôle et de verbalisation. Il rappelle que l'ONF, en charge de la coordination en 2021, a mobilisé un maximum de moyens et signale que ce rythme exceptionnel ne pourra être tenu dans le temps malgré le caractère indispensable de ces actions.

Fabien DIEHL (PNRBV) reprend la parole pour présenter les actions de médiation et de sensibilisation réalisées par les partenaires et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il présente ensuite les actions concernant la réduction et la canalisation de la fréquentation, notamment les avis à manifestations et les travaux relatifs à la quiétude menés en collaboration avec le GTV et l'ONF. Pour finir, il présente les résultats d'une étude expérimentale en cours réalisée sur le suivi et l'analyse de la fréquentation sur deux massifs tests (Massif du Grand Ventron et Massif du Géhant) qui mettent en évidence la fréquentation hors sentiers, la circulation motorisée et la cueillette de la myrtille.

Jean-Yves BOITTE (ONF) intervient pour rappeler que les résultats de cette première année d'étude concernant le massif du Géhant ne prennent pas en compte la réglementation liée à la nouvelle Réserve Biologique mise en place après la première année de suivi.

Laurent SEGUIN (PNRBV) prend la parole pour faire remarquer que la pratique motorisée est illégale que ce soit sur les sentiers balisés ou en dehors et qu'elle est réalisée consciemment. Il rappelle le travail d'accompagnement important auprès des associations sportives dans l'organisation des manifestations qui révèlent peu de

problème en comparaison de la pratique individuelle, beaucoup plus difficile à maîtriser.

Yves SEGUY (Préfet des Vosges) remercie la qualité de la présentation et invite aux réactions.

Christian DRONNEAU (LPO Grand Est) souligne le caractère complexe de la gestion de la fréquentation sur le massif des Vosges, les enjeux touristiques et écologiques étant concentrés au même endroit contrairement à d'autres massifs « plus surfaciques ». Il se questionne sur la stratégie à engager pour limiter au mieux les dérangements : continuer à réaliser des actions diffuses en diluant les moyens pour des résultats mitigés ou se concentrer sur des zones principales de biodiversité sur lesquelles tous les efforts seraient concentrés ? Il conclut en rappelant une enquête réalisée par l'ex-Région Alsace sur l'usage touristique du massif vosgien dont les conclusions identifiaient la recherche d'une naturalité et d'une quiétude importante pour la majorité des sondés. Il évoque la cohabitation difficile de l'activité pédestre avec le développement des pratiques motorisées et électriques. Il propose d'ouvrir le débat avec les acteurs du tourisme pour construire une stratégie touristique responsable et respectueuse du massif avec les enjeux écologiques.

Yves SEGUY souligne les choix politiques qui sont en jeu dans ces questions sur lesquelles il est difficile de trouver le meilleur compromis.

Sylvie D'ALGUERRE rappelle qu'un travail va débuter sur l'élaboration d'un nouveau Schéma d'Accueil de la Grande Crête. Elle revient sur le coup de projecteur fait au tourisme et insiste sur l'importance de sensibiliser également les habitants qui peuvent pratiquer localement des activités impactant les milieux.

Yves SEGUY rappelle que l'on se trouve ici au cœur d'un paradoxe. Le massif vosgien doit se développer dans l'ensemble de ses activités alors qu'elles peuvent avoir un impact sur sa qualité environnementale, pourtant son principal atout. Il ajoute que l'intensité de la fréquentation appelle l'augmentation des moyens pour la médiation et la sensibilisation. Il pense de manière optimiste qu'une grande partie des pratiquants hors sentiers le font par méconnaissance et que ce public peut être touché par la médiation. Il y oppose les pratiquants illégaux qui sont le public cible des opérations de contrôle. Il s'engage, pour le département des Vosges et pour le massif, à développer les contrôles. Ces derniers ne doivent pas être synonymes de réduction des libertés, mais de préservation de l'ensemble des libertés. Il ajoute que le massif des Vosges constitue un espace d'évasion important pour la population à condition qu'elle le respecte et que le Grand Tétrás peut constituer un moyen d'interpeler le public de par son statut d'espèce emblématique et d'espèce parapluie.

Laurent SEGUIN rebondit pour rappeler que le programme Quiétude Attitude va pleinement dans le sens de la communication et de la sensibilisation. Il indique que la stratégie du secret autour de la présence de l'espèce mise en œuvre durant de nombreuses années n'a pas permis de responsabiliser les usagers n'en ayant pas connaissance. Il précise que donner l'information aux publics en cartographiant les zones de quiétude a pour but d'augmenter le nombre d'usagers responsables et respectueux de ces zones sensibles et peut-être créer un sentiment de fierté et d'implication dans la protection de l'espèce.

Christian DRONNEAU (LPO Grand Est) rappelle que dans les années 2000, l'association Alsace Nature avait lancé l'idée d'un Parc National dans les Hautes-Vosges en lien avec l'émergence des problèmes actuels. Il relance la question de sa pertinence pour avoir une plus forte maîtrise réglementaire sur une surface plus grande.

Laurent SEGUIN rappelle qu'un Parc National se compose d'une zone cœur et d'une zone tampon. Dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, il y a plusieurs petites zones cœurs protégées. Il souligne que pour être accepté, il faut que cela vienne d'une demande des acteurs du territoire. Il n'est pas sûr que les élus locaux soient prêts à accepter ce projet à l'heure où les espaces naturels et leurs réglementations sont souvent victimes de confusions et d'amalgames.

Yves SEGUY souligne que ces questions ont le mérite de poser le débat. Il revient sur l'existence de filières liées à la cueillette illégale dont la répression est encore trop faible au regard des fortes conséquences sur les milieux. Il ajoute que le nouveau procureur prendra le relais et qu'il est important d'être cohérent sur l'ensemble du massif.

Ludovic PAUL (DREAL Grand Est) revient sur la question de la priorisation des moyens sur le territoire. Il propose de travailler à une échelle « massif » et une échelle plus locale, basée sur les derniers secteurs de présence de l'espèce croisée au diagnostic de qualité fonctionnelle du milieu. Cette analyse sectorielle pourrait être la cible d'interventions prioritaires du projet de renforcement.

Étude de faisabilité pour un renforcement de population de Grand Tétras **(PNRBV – CEFE – SAGE – OFB)**

Claude MICHEL (Parc naturel régional des Ballons des Vosges) rappelle que cette étude a été menée en coopération avec un ensemble de partenaires techniques spécialistes de la conservation de l'espèce. L'objectif étant de vérifier si une expérimentation de renforcement de population est possible sur le massif vosgien en agissant sur les paramètres de reproduction. Le secteur d'étude a donc été centré sur les Hautes-Vosges, aire de présence actuelle de l'espèce. L'étude globale est composée de trois parties : une modélisation de population, une étude sociologique et une étude de faisabilité technique.

1. Modélisation de viabilité de la population (Centre d'Écologie Fonctionnelle Évolutive-CEFE)

Le CEFE a transmis sa présentation à Claude MICHEL qui informe les participants que cette partie de l'étude a permis de comparer plusieurs scénarios de renforcement et leurs impacts sur l'évolution démographique de la population. Il signale que la fiabilité des résultats est impactée par une projection à paramètres constants (facteurs environnementaux et climatiques). Les modèles ont été construits avec l'introduction de mâles uniquement, partant du postulat que le facteur génétique (consanguinité) impacte la capacité reproductive et l'évolution démographique de la population. Tous les modèles montrent que l'apport d'oiseaux

a un effet positif en faisant baisser la probabilité d'extinction, sous réserves d'assurer les autres paramètres démographiques (survie des jeunes et des adultes). Des méthodes de renforcement complémentaires sont conseillées par le lâcher de femelles et d'oiseaux issus d'un système d'élevage extensif en volière (Born to be free).

Françoise PREISS (Groupe Tétrás Vosges) souhaite revenir sur l'hypothèse de la consanguinité qui n'est pas prouvée. Elle alerte sur la rigueur de cette conclusion qui peut porter à confusion. Elle insiste sur le fait que le renforcement ferait baisser la probabilité d'extinction si et seulement si l'hypothèse de la génétique est confirmée. Elle rappelle qu'il y a tous les autres facteurs de déclin, notamment environnementaux (déséquilibre sylvo-cynégétique, fréquentation et changement climatique) ne sont pas pris en compte dans cette conclusion.

Yves SEGUY prend la parole pour insister sur le fait que si l'option d'un renforcement est prise, c'est bien un bouquet d'actions qu'il faudra mettre en œuvre sur les milieux pour influencer positivement ces paramètres environnementaux afin de réussir l'opération.

L'une des principales conclusions de ce volet est qu'une opération de renforcement permettrait de gagner du temps pour agir sur les paramètres environnementaux.

Thibault HINGRAY (Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine) prend la parole pour demander pourquoi les courbes de simulation déjà présentées dans d'autres réunions ne sont pas reprises ici et sont-elles disponibles ?

Claude MICHEL expose la présentation synthétique du CEFÉ mais indique qu'elles sont présentes dans les rapports finaux de l'étude qui ont été envoyées à tous les membres du comité. Ces courbes montrent bien la différenciation des différents scénarios en termes d'effectifs introduits et de temps.

Jean-François FLECK (France Nature Environnement Grand Est) demande aux organisateurs un nouvel envoi des rapports finaux.

Odile ROCHIGNEUX (DREAL Grand Est) répond qu'il n'y a aucun problème pour les renvoyer avec le compte-rendu et les présentations de ce comité.

2. Perception de la population de Grands tétras et d'un dispositif de renforcement de l'espèce : acceptation sociale de deux scénarii (Société Acteurs Gouvernement en Europe-SAGE, Université de Strasbourg)

Guillaume CHRISTEN (SAGE) à travers sa présentation audio commence par présenter les objectifs de cette étude : comprendre les représentations de l'animal par les différents acteurs et comprendre l'acceptabilité sociale des scénarii de renforcement ou de la disparition de l'espèce. L'étude montre que le Grand Tétrás est avant tout une espèce patrimoniale et qu'il y a différentes perceptions chez les acteurs du tourisme, de la chasse ou des gestionnaires forestiers et des degrés d'interventions différenciés pour les acteurs de la protection. L'étude identifie trois visions à propos des scénarii : les pragmatiques, les partagés et les sceptiques. Enfin en synthèse, l'étude identifie une acceptabilité et non une acceptation des acteurs,

les efforts des acteurs déjà engagés, un principe de justice réparatrice ainsi que des seuils d'intervention et d'artificialisation à ne pas dépasser.

3. Faisabilité, modalités pratiques et mesures d'accompagnement d'une translocation de Grand Tétras dans les Vosges (Office Français de la Biodiversité)

Emmanuel MENONI (Office Français de la Biodiversité) introduit sa présentation audio en rappelant que les opérations de réintroduction ou de renforcement fonctionnent mieux avec des animaux sauvages. Il précise l'existence d'une méthode polonaise dite « Born to be free » d'élevage extensif dans le milieu naturel. Il souligne que le nombre d'oiseaux introduits est un facteur important de réussite. Il présente l'aire mondiale de répartition de l'espèce et évoque la question de sa provenance en soulignant la différenciation génétique de deux sous-espèces principales (ibérico-cantabrique et eurasienne, dont l'origine fenno-scandinavienne est très proche de la nôtre). Il poursuit avec les conditions à mettre en œuvre pour augmenter les chances de réussite d'un tel projet tout en agissant sur certains facteurs limitants. Il précise que l'incertitude climatique ne doit pas être un élément rédhibitoire dans la décision car l'espèce peut montrer des adaptations importantes. Concernant les modalités pratiques, il indique que la Suède et la Norvège peuvent fournir des oiseaux gratuitement à condition de disposer d'un projet sérieux. Enfin, il propose que la mise en œuvre s'accompagne d'un suivi des oiseaux ainsi que d'opérations complémentaires d'introduction de gènes.

4. Évaluation des habitats : diagnostic fonctionnel des secteurs de l'aire de présence ancienne de l'espèce (Parc naturel régional des Ballons des Vosges)

Claude MICHEL poursuit en présentant un travail d'évaluation macroscopique des habitats sur l'aire de présence ancienne du Grand Tétras afin de répondre à la question suivante : est-ce que les habitats favorables à cette espèce sont disponibles en quantité suffisante, en qualité satisfaisante, dans l'espace et dans le temps ? Cette évaluation repose à la fois sur des données collectées mais aussi sur des dires d'expert. Elle est construite avec plusieurs critères et est organisée en trois volets : le biotope, la pression des ongulés, la quiétude. L'évaluation permet une comparaison des secteurs occupés par le Grand Tétras selon ces trois facteurs d'influence.

À l'issue de ce diagnostic, trois scénarios ont été élaborés et sont présentés aux membres du comité :

- a. Scénario 1 : Initier un programme de renforcement d'oiseaux sauvages selon deux variantes : lâchers oiseaux sauvages ou lâchers d'oiseaux sauvages et complément par méthode « Born to be free » (élevage et volière d'acclimatation) et en parallèle renforcer les actions pour restaurer l'équilibre forêt-gibier et canaliser et réduire les fréquentations afin d'obtenir des habitats plus favorables.
- b. Scénario 2 : Commencer par intensifier les actions pour restaurer l'équilibre forêt-gibier et canaliser et réduire les fréquentations afin

d'obtenir des habitats plus favorables, puis réaliser une opération de renforcement.

- c. Scénario 3 : Accepter la disparition à court terme mais poursuivre les actions en faveur de la biodiversité des forêts et la quiétude de la faune sauvage.

Yves SEGUY invite les participants aux échanges, aux réactions et aux propositions.

Jean-François FLECK revient sur le besoin d'avoir plus en amont les documents présentés en comité afin d'avoir le temps de la réflexion. Il souligne que la réussite du projet de renforcement dépend d'un certain nombre de critères devant être réunis et qu'il y a un risque important de dépenses d'argent public au regard des garanties de réussite. Il a le sentiment que cela fait déjà plus de vingt ans que ces questions sont évoquées mais que les décisions politiques fortes qui s'imposent n'ont pas été prises. Il insiste sur les moyens nécessaires pour prendre et faire respecter ces décisions.

David DEMERGES (Groupe Tétrás Vosges) indique que le GTV ne se prononcera pas sur le renforcement à ce stade car il relève à présent d'une décision politique. Il rappelle que le rôle du GTV est d'intervenir sur des questions techniques, les propositions de scénarios de renforcement par exemple. Il ajoute que le GTV a déjà donné son avis et proposé le scénario 2. Il souhaite revenir sur l'évaluation des habitats qui a été réalisée sur les secteurs vitaux d'individus et donc des sous-population. Il demande qu'on travaille à la continuité des habitats Tétrás à l'échelle du massif des Vosges et qu'on ne se limite aux secteurs de renforcement. Il précise qu'il y a de bons habitats pour le Grand Tétrás dans le massif des Vosges, mais qu'ils sont trop restreints et qu'ils manquent globalement de connexions pour pouvoir fonctionner entre eux.

Il ajoute qu'il a des craintes concernant la dynamique des individus introduits et la « cohabitation » avec la population locale. Il souligne la probabilité d'événements inattendus dans cette opération. Il rappelle enfin que malgré sa position technique, le GTV continuera de proposer des solutions concrètes d'amélioration de trames et d'habitats fonctionnels à l'échelle du massif, et cela même dans le cadre d'un scénario de renforcement de Grand Tétrás à court terme. Il termine en demandant d'associer le Conservatoire d'Espaces naturels de Lorraine qui a également des compétences dans ce domaine.

Le Groupe Tétrás Vosges propose des actions qu'il souhaiterait voir engagées rapidement en faveur de la quiétude :

1. Anticiper les périodes sensibles et périodes d'affluence par la limitation de la fréquentation sur les sites les plus sensibles, l'extension de certaines zones réglementées (APPB, RN) comprenant la limitation des accès, une augmentation des contrôles, une meilleure signalisation et information sur les restrictions et interdictions, une stratégie de médiation sur le terrain, la coordination des forces vives (professionnel.le.s ou bénévoles disposé.e.s) et une campagne de communication en amont à destination des différents groupes d'usagers ;

2. Amplifier les zones de maraudage ;
3. Mise en place d'une veille internet ;
4. Limiter au maximum la fréquentation par VTT, interdire le hors-piste ;
5. Développement d'indicateurs de quiétude et de l'évolution des populations de sangliers.

Françoise PREISS (Groupe Tétrás Vosges) souligne le besoin d'anticiper ces actions sur les sites encore occupés par l'espèce mais aussi sur les sites périphériques. Elle revient sur le programme Quiétude Attitude et la différenciation des zones de quiétude avec les autres espaces jugés moins sensibles. Elle souhaiterait qu'il n'y ait pas de distinction entre les sites et qu'un message pour inciter aux comportements respectueux soit diffusé et appliqué en tous lieux sur l'ensemble du massif. Enfin, elle souligne le problème de l'évolution des populations de sangliers aujourd'hui présents toute l'année et en altitude ainsi que le besoin d'augmenter les travaux sur l'habitat sur de grandes surfaces.

Véronique CARPENTIER (Office Français de la Biodiversité) remercie les intervenants pour la qualité de leur présentation et la démarche de l'étude. Elle confirme que la décision est complexe du fait de sa temporalité qui oppose l'évolution de l'habitat à celui de l'espèce. Elle revient sur l'appui scientifique et technique de l'OFB au projet et confirme le souhait de l'office de participer au renfort des contrôles dans les secteurs Tétrás.

Thibault HINGRAY souligne le besoin de propositions concrètes afin de travailler avec les élus et acteurs du territoire. Il revient sur la cohérence des politiques sur l'ensemble du massif dans lesquelles le Plan en faveur du Grand Tétrás doit être intégré et transversal. Il évoque les enjeux de réduction de la fréquentation aux abords de la Réserve Naturelle du Tanet-Gazon du Faing, zone cœur de vie du Grand Tétrás, en lien avec des aménagements existants ou des projets d'aménagement qui nuisent à sa quiétude. Enfin, il demande des actions précises qui puissent donner des garanties supérieures de réussite au projet de renforcement, un positionnement étant difficile en l'état.

Yves SEGUY est d'accord avec ce qui est dit et confirme qu'il y aura des mesures concrètes pour avancer sur ces questions. Il souhaite donner la parole à la Région et au président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Sylvie D'ALGUERRE (Région Grand Est) annonce que la Région Grand Est est favorable au scénario 1 du projet de renforcement. Consciente des défis de cette décision, elle croit qu'il faut tenter l'expérience. Elle souligne l'ensemble des faisceaux positifs et la prise de conscience globale en faveur des enjeux environnementaux de l'ensemble des acteurs. Elle rappelle l'engagement de la Région concernant les contrôles et les actions en faveur de la biodiversité notamment au travers de la trame verte et bleue. Elle souligne enfin la nécessité de travailler sur la durée dans le respect mutuel de tous afin d'obtenir des résultats.

Laurent SEGUIN présente les conclusions de la délibération qui sera proposée au comité syndical du Parc le 10 décembre à savoir un positionnement favorable à la réalisation d'un projet de renforcement de Grand Tétrás. Il estime que l'attente

n'est plus possible au regard de l'urgence dans laquelle se trouve l'espèce. Il souhaite vouloir sauver le restant de génétique vosgienne avant sa disparition complète en décidant maintenant d'un renforcement. Afin de garantir le maximum de réussite au projet, il insiste sur la nécessité d'accélération des actions d'amélioration fonctionnelle des habitats, notamment par la régulation des populations de gibier, la gestion des fréquentations et le renforcement de la quiétude. Il propose que ces actions puissent commencer dès 2022 afin d'en évaluer leur acceptabilité, qui en cas contraire pourrait remettre en question cette décision. Il souligne que le comité syndical a conscience de l'ambition du projet dont le résultat peut être incertain, mais en assume pleinement l'engagement. Il propose que le Parc naturel régional des Ballons des Vosges pilote ce projet en collaboration avec l'ensemble des acteurs engagés dans la conservation de l'espèce.

Christian DRONNEAU (LPO Grand est) présente la position favorable de sa structure pour le scénario 1 de renforcement de Grand Tétrás dans le massif des Vosges. Selon lui, cette décision s'inscrit dans une logique de poursuite des efforts réalisés depuis près de quarante ans. Ces efforts ont permis une mobilisation commune et une prise de conscience globale positive de l'ensemble des acteurs. Malgré des conditions de réussite non entièrement réunies, il pense que les effets sur la biodiversité seraient plus dramatiques encore si l'espèce venait à disparaître complètement. Il soulève enfin la question de la présence des grands prédateurs sur le massif, de leur rôle naturel dans la régulation des ongulés sauvages et de leur difficile acceptation.

Patrick KUBLER (ONF Agence Vosges Montagne) souhaite être associé au projet de renforcement en tant que partenaire technique dans le choix des sites de relâcher d'oiseaux. Il demande de ne pas exclure certains sites pouvant être favorables hors territoire du Parc, notamment le secteur du Donon-Schneeberg.

Yves SEGUY conclue la séance en remerciant les participants pour la qualité des échanges. Il confirme la volonté de l'État d'agir en faveur de cette espèce protégée. Il reconnaît l'incertitude du résultat mais affirme que l'État mettra le maximum de moyens possibles et disponibles pour sa réussite. Il est conscient des difficultés : gagner l'adhésion des acteurs du tourisme, réguler les populations d'ongulés, gérer la sur-fréquentation. Il souhaite un renfort de la médiation sur le terrain pour partager avec le plus grand nombre l'intérêt porté au Grand Tétrás. Il propose de tout mettre en œuvre pour que ce projet de renforcement aboutisse au meilleur résultat possible.

Le Préfet



Yves SEGUY